

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## Enquête publique relative à la révision allégée du PLUi

Par arrêté du 3 décembre 2019, le Président de la Communauté de communes du Val d'Amour a ordonné l'ouverture de l'enquête publique pour la révision allégée du PLUi.

Monsieur Jean-Marie De Lamberterie, ingénieur retraité a été désigné par le tribunal administratif comme commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera du 16 janvier au 15 février 2020, avec des permanences aux jours, lieux et horaires suivants :

<b>Dates</b>	<b>Lieux de permanence</b>	<b>Heures de présence du commissaire-enquêteur</b>
23/01/2020	Siège de la CC du Val d'Amour à Chamblay	10h00 – 12h00
29/01/2020	Mairie de Mont-sous-Vaudrey	14h00 – 16h00
06/02/2020	Siège de la CC du Val d'Amour à Chamblay	15h00 – 17h00
15/02/2020	Mairie de Mouchard	10h00 – 12h00

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur la révision allégée du PLUi pourront être consignées sur les registres d'enquête déposés au siège de la Communauté de communes, à la mairie de Mouchard et à la mairie de Mont-sous-Vaudrey. Elles pourront également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante 74 Grande rue 39380 Chamblay ou communiquées par voie électronique à l'adresse suivante [contact@valdamour.com](mailto:contact@valdamour.com).

Au terme de l'enquête publique et selon les résultats de l'enquête, la révision allégée du PLUi pourra faire l'objet d'une approbation par délibération du Conseil communautaire.

Les informations relatives à l'enquête publique pourront être obtenues auprès de la Communauté de communes du Val d'Amour, ainsi que sur son site internet à l'adresse suivante [www.valdamour.com](http://www.valdamour.com).

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur au siège de la Communauté de communes du Val d'Amour, aux mairies de Mont-sous-Vaudrey et Mouchard et sur le site internet de la Communauté de communes [www.valdamour.com](http://www.valdamour.com) pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Fait à Chamblay, le 18 décembre 2019.

**Le Président,  
Michel ROCHET**

Le Val  
d'Amour  
Communauté  
de Communes